

E- L'APPARTEMENT

L'appartement est situé en élévation au-dessus des places de parking.
 L'accès s'effectue par un escalier en ciment à côté du petit garage.
 Cet escalier permet d'accéder à une terrasse située au-dessus d'un garage.
 Depuis cette terrasse on accède par trois marches à la porte de l'appartement.

Cet appartement de 61,73 m² Loi Carrez comporte : une entrée, WC, cuisine, un séjour-salle à manger, une buanderie, deux chambres et deux salles d'eau.

Cet appartement est vétuste, comporte des anomalies électriques, des éléments de revêtements dangereux

Entrée - dégagement :

La porte d'entrée est en bois, elle comporte trois vitres brouillées, serrure avec poignée.

Avec un sol recouvert de matière souple, plinthes en bois peintes, murs recouverts de toile de verre peinte, plafond recouvert de dalles de polystyrène.

WC :

Depuis le dégagement, on accède à un WC par une porte isoplane peinte avec poignée et verrou intérieur. A l'intérieur le sol est recouvert de matière souple, les plinthes sont en bois peintes et les murs recouverts de toile de verre peinte et le plafond est recouvert de carrés de polystyrène. Une petite fenêtre à battant simple vitrage et trois barreaux de sécurité côté extérieur.

L'équipement est constitué d'un globe lumineux au plafond avec interrupteur électrique, un radiateur électrique, une cuvette anglaise chasse d'eau dorsale.

CHAMBRE 1 :

Pièce à usage de chambre, l'accès s'effectue par une porte en bois peinte. Le sol est recouvert de matière souple, les plinthes sont en bois peintes, les murs sont recouverts de toile de verre peinte, le plafond est recouvert de matière polystyrène.

L'équipement est constitué d'un radiateur électrique, une fenêtre, un ensemble de châssis à un battant double-vitrage PVC ouvrant et une fenêtre deux battants double-vitrage ouvrants avec son volet roulant électrique.

Salle d'eau n°1 :

Dans l'angle de cette chambre se trouve un petit coin salle d'eau dont l'accès s'effectue sans porte.

L'équipement est constitué d'une douche avec son receveur, un robinet mélangeur avec sa douchette, un lavabo sur colonne avec son robinet mélangeur, une arrivée électrique au plafond avec douille et ampoule, un radiateur électrique. Une VMC au plafond, une aération dans les WC.

Dans la continuité de l'entrée dégagement on arrive dans la cuisine.

Cuisine :

Elle comporte un sol est recouvert de matière souple, les murs sont recouverts pour partie de tapisserie et une partie toile de verre grossièrement peinte. Le plafond est recouvert de carrés de polystyrène et au plafond se trouve également un puits de lumière avec une plaque d'aspect onduclair.

L'équipement est constitué d'un ballon électrique pour l'eau chaude, d'un radiateur électrique, un évier un bac un égouttoir avec robinet mitigeur monté sur un meuble de cuisine avec des placards de rangement.

Séjour/salle à manger :

Le sol est recouvert d'une matière souple très usagée, plinthes en bois peintes, les murs sont recouverts de toile de verre peinte, le plafond est recouvert de dalles polystyrène.

L'équipement est constitué d'un radiateur électrique, d'un châssis vitré constitué d'un battant ouvrant et d'une fenêtre à deux battants ouvrants PVC double-vitrage avec volet roulant intégré électrique. Une arrivée électrique au plafond pour l'éclairage avec des prises électriques et interrupteurs électriques. Un ensemble de placards en bois en soubassement.

Buanderie :

Depuis le salon on accède à un petit espace à usage de buanderie dans lequel le sol est recouvert de matière souple aspect plastique, les murs sont grossièrement recouverts de tapisserie ainsi que le plafond.

L'équipement est constitué d'une arrivée électrique avec globe lumineux au plafond pour l'éclairage, une arrivée d'eau et évacuation d'eaux usées pour la machine à laver le linge et une prise électrique. Une bouche VMC au plafond.

CHAMBRE 2 :

On accède depuis la cuisine par une porte isoplane peinte et tapissée avec poignée dans une pièce à usage de bureau dans laquelle le sol est recouvert de matière souple aspect plastique, les plinthes sont en bois peintes, les murs sont recouverts de toile de verre peinte, le plafond est recouvert de dalles en polystyrène.

L'équipement est constitué d'interrupteurs électriques, de prises électriques, d'un radiateur électrique, un grand châssis vitré à une fenêtre ouvrante double-vitrage PVC et une fenêtre deux battants double-vitrage PVC, volet roulant intégré électrique.

Depuis cette pièce on accède par une porte à une petite salle d'eau.

Salle d'eau n°2 :

Dans cette pièce, le sol est recouvert de sol souple aspect matière plastique, plinthes en bois peintes, murs recouverts de tapisserie ainsi que le plafond.

L'équipement est constitué d'un lavabo sur colonne avec robinet mélangeur, une douche avec son receveur son robinet mélangeur, une bouche VMC au plafond, un globe lumineux au plafond pour l'éclairage, un radiateur électrique, une fenêtre châssis fixe verre cathédrale, un globe lumineux au plafond pour l'éclairage.

Concernant l'occupation de l'appartement, Monsieur PICOT déclare que cet **appartement ne comporte aucun bail**, il est actuellement **occupé à titre gracieux** par un membre de sa famille, lequel partira à première demande et ne fait l'objet d'aucun loyer.





















A 11 h 45 min, nos constatations étant terminées, nous quittons les lieux.

Telles sont mes constatations et, de tout ce que dessus, j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

Le présent acte comporte 30 pages, et un plan cadastral et le rapport d'expertise annexés.

Coût : Mille deux cent soixante-dix-neuf euros et vingt-deux cents.

Emol. Art R444-3 C Com.	220,94 €
Emolument durée complémentaire	225,00 €
Transp. Art A.444-48	7,67 €
TOTAL HT	453,61 €
Débours Expert	720,00 €
Débours Serrurier	0,00 €
TVA	90,72 €
T.F. Art 302 bis Y CGI	14,89 €
total ttc	1 279,22 €



Jean-Damien ROBERT
Huissier de Justice associé

Département :
MAYENNE

Commune :
MAYENNE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AW
Feuille : 000 AW 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 22/02/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
LAVAL
cite administrative 60 rue Mac Donald
53008
53008 LAVAL Cedex
tél. 02-43-49-77-17 -fax
cdif.laval@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

